



J'aimerais récupérer l'argent de mes meubles !!

Par Swyna

Bonsoir à tous !!

Courant 2022 , mon propriétaire a mis en vente l'appartement dans lequel je vivais en tant que locataire .

Courant septembre , il m'a informé qu'un accord de vente a été trouvé avec un acheteur . J'ai donc commencé à préparer mon départ .

Avant de libérer les lieux, l'agence immobilière qui se chargeait de mettre en vente l'appartement , a fait savoir à mon propriétaire que les acheteurs souhaitaient acheter mes meubles . Cela m'arrangeait . J'ai proposé une liste des meubles que je souhaitais laisser sur place et un prix (1000 euros) .

Quelques jours plus tard , l'agence en question contacte mon propriétaire pour lui dire que les acheteurs sont d'accord pour racheter les meubles .

Je quitte donc l'appartement fin octobre , laissant les meubles concernés sur place comme prévu .

Début 2023 , mon propriétaire signe l'accord de vente final.

Il tente de contacter les acheteurs afin de récupérer l'argent de mes meubles . Ces derniers n'ont donné aucune suite à ses appels et messages .

Il contacte l'agence et l'agent qui se charge de la vente lui annonce "gênée" que les acheteurs ne lui donnent pas suite non plus . Vivant à l'étranger , je me rend à l'agence en septembre 2023 pour tirer tout cela au clair. Je n'ai pas été autorisée à parler avec le responsable de l'agence et l'agent qui s'est chargé de la vente me "confie " ne pouvoir rien faire puisqu'elle n'avait "aucun accord puisqu'elle a eu ces conversations et cet accord au black " .

Cela fait quasiment deux ans que je n'ai récupéré ni mes meubles , ni mon argent . J'ai envoyé des messages et appelé les acheteurs qui ne m'ont jamais répondu.

Je ne sais plus quoi faire ! C'est l'agence qui a fait cette proposition et ils se déchargent totalement !

Mon ancien propriétaire détient un message de confirmation de l'agent immobilier confirmant que les acheteurs sont ok pour acheter les meubles, il peut également témoigner de tout cela .

Je suis désespérée , un peu d'aide serait la bienvenue !

Merci d'avance !!

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous un document écrit et signé des acquéreurs formalisant la vente des meubles ?

Sinon, vous n'avez aucune preuve de cette vente et n'espérez rien de plus.

Par Henriri

Hello !

Malheureusement je crains que vous ayez été très imprudente Swyna "d'abandonner" ainsi vos meubles dans l'appartement en vente sans qu'ils vous soient payés par leurs éventuels acheteurs. Le vendeur de l'appartement et l'agence n'y sont pour rien au fond.

A+

Par Rambotte

Bonjour.

Il aurait sans doute été plus simple de contractualiser la vente des meubles avec votre bailleur/vendeur, qui était déjà votre interlocuteur. Il vous aurait acheté vos meubles.

Charge à lui d'inclure dans sa vente aux acquéreurs les meubles qui seraient devenus les siens.

Ainsi, vous n'auriez pas eu à traiter avec les acquéreurs.